

**La mairie se soucie
de votre sécurité,
prenez soin de vous**

Bien équipé? Dernières règles avant de rouler !

**3 INDISPENSABLES
DE BONNE CONDUITE**



À trottinette, on voyage solo :
embarquer un passager est interdit.

Préparer son itinéraire : emprunter les pistes
et les bandes cyclables obligatoires lorsqu'il
y en a. À défaut, rouler seulement
sur la chaussée et non sur les trottoirs.

Se méfier des angles morts
des autres véhicules.

Plus de conseils sur :
securite-routiere.gouv.fr

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



**ROULER À TROTTINETTE
ÉLECTRIQUE
sans se louper**



Pour rouler en toute sérénité,
faites un contrôle complet de vos équipements.
Pour être sûr de ne rien louper,
il suffit de cocher les indispensables
listés dans ce guide.

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**



Les équipements à trottinette électrique

OBLIGATOIRES et **RECOMMANDÉS**

LE VÊTEMENT OU ÉQUIPEMENT RÉTRORÉFLÉCHISSANT

Gilet haute visibilité, brassard, sac à dos... Porter un équipement rétroréfléchissant (non éblouissant et non clignotant) est obligatoire de nuit et recommandé le reste du temps.

L'AVERTISSEUR SONORE

Les conducteurs de trottinette doivent pouvoir se faire entendre, avec un son qui doit être perçu à 50 m au moins.

LES PROTECTIONS

Le port du casque est fortement recommandé. Pour protéger les articulations en cas de chute, il est également conseillé de s'équiper de coudières et de genouillères.

BON À SAVOIR

L'usage d'un casque audio, d'oreillettes ou d'un téléphone est interdit à trottinette!

Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de conduire une trottinette électrique sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire : elle intervient en cas d'accident et de dommages, physiques ou matériels.



LES FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIÈRE

Ces éclairages sont indispensables pour être bien vu des autres usagers de la route. Ils doivent être allumés la nuit et lorsque la visibilité est insuffisante.

LES CATADIOPTRÉS ARRIÈRE ET LATÉRAUX

Il est obligatoire d'équiper sa trottinette de dispositifs rétroréfléchissants arrière et latéraux.

LA BÉQUILLE

Elle est utile pour stationner sa trottinette sans gêner le passage.

LE SYSTÈME DE FREINAGE

À trottinette, le système de freinage est indispensable à votre sécurité. Il doit agir sur chaque roue. Maintenez-le en bon état.

LE MOTEUR BRIDÉ

Toute trottinette électrique en circulation doit avoir une vitesse limitée par construction à 25 km/h maximum.